



LE 5 OCTOBRE TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

L'OTE, on n'en peut plus !

Les DDETS et DDETS-PP sont à peine créés que déjà plus rien n'y fonctionne : ici c'est le contrat pour les photocopieurs qui n'est plus assuré, là c'est l'entretien des véhicules de service, ailleurs le renouvellement des conventions pour la médecine de prévention qui n'a pas été prévu, dans une autre DD l'impossibilité d'obtenir des EPI pour les agent-es de contrôle. Et partout des problèmes de retard de paye, d'avancement ou de revalorisation de la rémunération indemnitaire. Cerise sur le gâteau : malgré ce dysfonctionnement généralisé, le gouvernement veut approfondir l'OTE au cours des prochaines années en donnant notamment aux préfet-es le droit de redéployer une partie des agent-es en fonction de leurs priorités locales. Ce serait le début d'un service public « à la tête du préfet ».

Il est urgentissime de mettre fin à ce bazar, délétère tant pour les conditions de travail des agent-es que pour le service rendu au public, en créant des services ressources humaines et logistiques dans toutes les directions, en stoppant tous les projets de « densification immobilière », en garantissant l'égalité de traitement de toutes et tous les agent-es du ministère qu'ils et elles soient affecté-es en DREETS, en DRIETS, en DDETS ou en DDETS-PP !

Les suppressions de postes, on n'en veut plus !

La ministre et ses représentant-es ne cessent de communiquer sur l'accroissement des recrutements, dans le corps de l'inspection du travail notamment. Sur le terrain, c'est pourtant tout le contraire que l'on constate : les postes vacants et « gelés » n'ont jamais été aussi nombreux tandis que des mobilités sont carrément refusées au prétexte des plafonds d'emplois. A l'inspection, les 300 postes annoncés aux concours des 3 prochaines années ne couvriront que 2 départs en retraite sur 3, ce qui veut dire toujours plus d'intérim ! Pour cacher la misère, des DREETS programment dès à présent des suppressions de sections : 17 en Grand Est et 6 en PACA. Les plafonds d'emplois absurdes entraînent aussi une explosion de la précarité dans nos services : hausse vertigineuse des recrutements de contractuel·les et vacataires, voire même d'apprenti·es, parfois livré·es à eux·elles-mêmes pour assurer l'accueil ou le secrétariat d'un service. On se croirait chez le premier employeur délinquant venu ! Et ces collègues sont les premièr·es à subir les ratés de notre système RH à bout de souffle. Pour mettre un coup d'arrêt à la précarité et à la surcharge de travail, nous exigeons un plan massif immédiat de recrutement qui pourvoit tous les postes vacants et gelés.

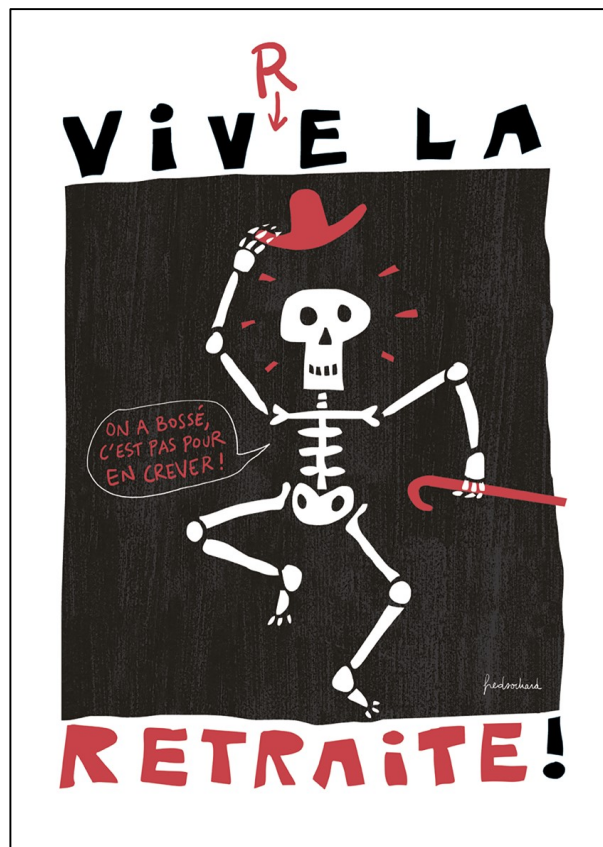


Quoi qu'il en coûte... mais surtout pas au patronat

La situation dans notre ministère n'est pas un cas à part. En cette rentrée, Macron et cie cherchent par tous les moyens à présenter aux salarié·es, aux privé·es d'emploi, aux agent-es public, la facture de leur « quoi qu'il en coûte ». Et elle est élevée, tant le gouvernement a distribué des aides aux entreprises sans aucun contrôle au point que même la Cour des Comptes alerte sur le fait que certaines ont reçu des montants supérieurs à leurs pertes liées au COVID ! C'est pour cette raison que le gouvernement avance à marche forcée sur la mise en œuvre de la « réforme » de l'assurance chômage, pourtant partiellement suspendue par le Conseil d'Etat en juin et multiplie les provocations au sujet d'une nouvelle « réforme » des retraites. « Nous devons travailler

plus longtemps, en finir avec les régimes spéciaux » déclarait le ministre de l'économie le 6 septembre, en qualifiant ces mesures de « *priorité absolue* ». Et c'est au nom des mêmes prétendus impératifs budgétaires qu'il poursuit la destruction des services publics en contradiction complète avec les enseignements de la crise sanitaire. Par exemple, il y a, en cette rentrée 2021, 1800 enseignant·es de moins dans le second degré pour 43 000 élèves supplémentaires alors que la situation sanitaire commanderait au contraire des recrutements pour diminuer le nombre d'enfants par classe.

S'il voulait réellement économiser de l'argent public, Macron pourrait cesser de payer les vaccins contre le COVID dix fois leur coût de production. Mais, plutôt que de s'affronter aux trusts pharmaceutiques, le gouvernement, tente de faire oublier, par ses accès autoritaristes, sa gestion catastrophique et mensongère de l'épidémie et crée un nouveau motif de suspension de salaire ou de traitement - voire de licenciement ou de révocation, opposable aux travailleur·euses dépourvus de pass sanitaire ou qui ne respecteraient pas l'obligation vaccinale du fait de leur profession, mesures que subiront en premier lieu les travailleur·euses qui étaient en « première ligne » au plus fort de la pandémie. Ces mesures prises à l'encontre des travailleur·euses doivent être abrogées. La généralisation de la vaccination, indispensable pour combattre le virus, suppose au contraire la conviction par le débat et l'argumentation en toute transparence, la facilitation de l'accès au vaccin pour les plus modestes et précaires, la réaffirmation de la place de la médecine du travail et le renforcement de son rôle dans la protection de la santé des salarié·es, des créations de postes massives dans la santé publique plutôt que les suppressions opérées par Macron et ses prédécesseurs, la levée des brevets pour une production et une distribution publique des vaccins à l'échelle mondiale.



Ils ont la pétioche, montrons-leur que c'est pour de bonnes raisons !

Après les provocations de son ministre de l'économie, Castex a déclaré que les conditions « *ne sont toujours pas réunies* » pour casser nos retraites, ajoutant « *nous avons l'impérieux devoir de favoriser l'unité du pays* ». En clair : le gouvernement a la pétioche d'une explosion sociale, ne le décevons pas ! Mobilisons-nous massivement le 5 octobre, journée de grève et de manifestation, dans le public comme dans le privé, pour que les projets de casse de nos retraites, que nous avons stoppés début 2020, soient définitivement enterrés.

Et pour nous agent-e-s du ministère du travail, des DDETS et DDETS-PP, cette journée de mobilisation, c'est aussi l'occasion de continuer à exiger :

- Le retrait des plafonds d'emplois, l'arrêt des suppressions de postes et un plan de recrutement massif pour pourvoir d'urgence tous les postes vacants et gelés ;
- Le reclassement définitif dans leur UD de toutes et tous les collègues victimes de l'OTE ;
- L'arrêt des fermetures de sites et autres « densifications immobilières » ;
- Le retour de services RH et logistiques dans chaque direction, pour régler enfin tous les problèmes qui nous pourrissent la vie au quotidien ;
- L'ouverture immédiate de véritables négociations sur les rémunérations et les carrières.